

Louis GILL
Économiste, professeur retraité du département
de science économique de l'UQAM

(1996)

“Vingt-cinq années
de syndicalisme universitaire
1971-1996.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Louis GILL

“Vingt-cinq années de syndicalisme universitaire 1971-1996.”

In **Vingt-cinq ans de syndicalisme universitaire. *Éléments d’histoire et enjeux actuels***, pp. 41-52. Recueil préparé à l’occasion du 25^e anniversaire du SPUQ par Georges Leroux et André Vidricaire. Montréal : SPUQ, 1996, 205 pp. Collection : “Analyses et discussions”, cahier no 5.

MM. Georges Leroux, André Vidricaire et Louis Gill nous ont confirmé respectivement les 18 et 19 mai 2024, leur autorisation de diffuser en libre accès à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : Georges Leroux : leroux.georges@uqam.ca

André Vidricaire : vidricaire.andre@uqam.ca

Louis Gill : gill.louis@uqam.ca

Roch Denis : rdenis44@gmail.com

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

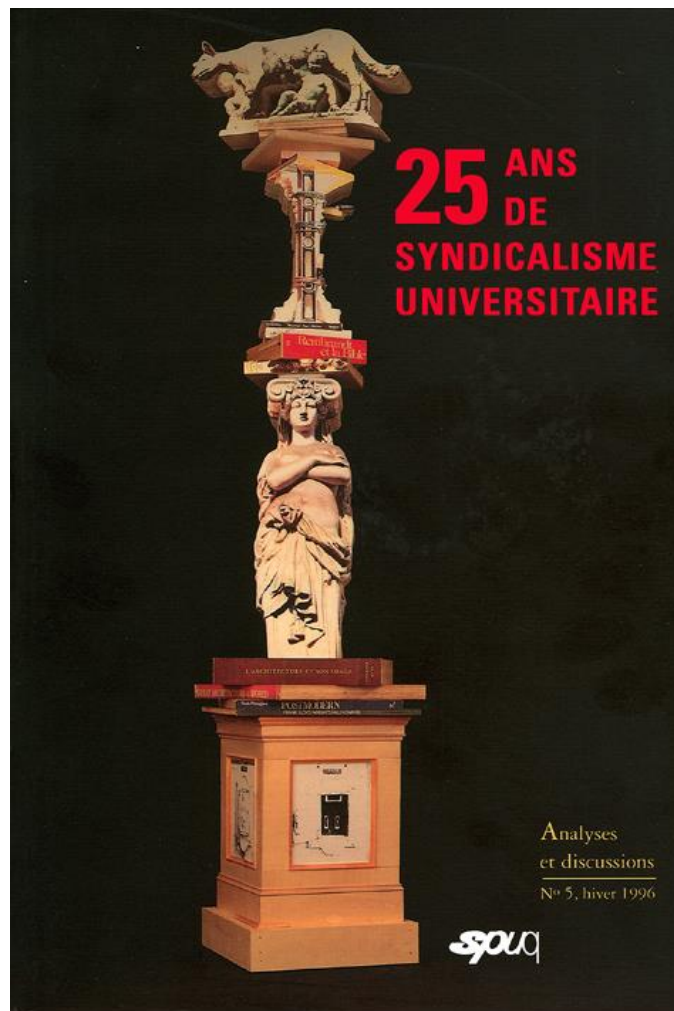
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 19 mai 2024 à Chicoutimi, Québec.



Louis GILL
Économiste, professeur retraité du département
de science économique de l’UQAM

“Vingt-cinq années de syndicalisme universitaire
1971-1996.”



In **Vingt-cinq ans de syndicalisme universitaire**. *Éléments d’histoire et enjeux actuels*, pp. 41-52. Recueil préparé à l’occasion du 25^e anniversaire du SPUQ par Georges Leroux et André Vidricaire. Montréal : SPUQ, 1996, 205 pp. Collection : “Analyses et discussions”, cahier no 5.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[41]

Vingt-cinq ans de syndicalisme universitaire.
Éléments d'histoire et enjeux actuels.

“Vingt-cinq années de syndicalisme universitaire 1971-1996.

*Quelques points de repère
de l'histoire du SPUQ”*

Par M. *Louis GILL*

professeur au Département des sciences économiques,
Vice-président du SPUQ

Au cours des mois qui précèdent l'ouverture de l'UQAM à l'automne 1969, les quelque 360 professeurs qui composent le corps professoral initial font face à la nécessité de leur organisation devant une administration dont l'autoritarisme et les véritables objectifs sont voilés derrière les appels à “l'université nouvelle” et à la participation. Certains viennent des écoles normales et de l'école des Beaux-Arts. Ils ont été membres du Syndicat des professeurs de l'État du Québec, affilié à la CSN. D'autres, issus du Collège Sainte-Marie, ont été membres de l'Association des professeurs laïques du Collège Sainte-Marie. Deux tendances s'affrontent : l'une favorise la formation d'un syndicat affilié à une centrale syndicale, l'autre la formation d'une association indépendante. Les partisans de la formation d'une association indépendante déposent, le 18 août 1969, une demande d'accréditation auprès du ministère du Travail, qui leur accorde cette accréditation huit jours plus tard, le 26 août. C'est la naissance de l'APUQ (Association des professeurs de l'Université du Québec), association accréditée mais non affiliée à une centrale syndicale. Après un an d'existence, l'APUQ s'effondre, ayant échoué dans sa tâche de défendre les professeurs frappés

par des non-renouvellements de contrats massifs en Philosophie et en Langues modernes, et s'étant révélée impuissante à négocier une première convention collective à la satisfaction des membres.

[42]

La naissance du SPUQ

S'amorce alors une campagne intensive d'adhésion au Syndicat des professeurs de l'Université du Québec, SPUQ, affilié à la CSN, syndicat créé le 8 juin 1970. Le SPUQ tient son assemblée de fondation le 19 octobre 1970, en pleine crise d'octobre. Il y élit son premier exécutif. Accrédité le 25 janvier 1971 pour représenter "tous les professeurs à plein temps et à mi-temps de l'UQAM, à l'exception de ceux rémunérés sur une base horaire et forfaitaire", le SPUQ devient, au Québec et au Canada, le premier syndicat de professeurs d'université affilié à une centrale syndicale, accrédité pour représenter des professeurs de toutes les disciplines universitaires. L'Association des ingénieurs professeurs en sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke (AIPSA) et le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (SPUQTR) obtiennent leur accréditation au même moment, l'AIPSA le 25 novembre 1970 et le SPUQTR le 8 février 1971.

Incluant les directeurs de département, de centre de recherche et de module ainsi que les vice-doyens, qui sont par le fait même exclus de la structure d'autorité, l'accréditation du SPUQ est immédiatement contestée par l'Université qui veut en exclure ces catégories de professeurs, à l'exception des directeurs de module, pour en faire des cadres. Mais l'accréditation sera confirmée le 1^{er} septembre 1971 par le Tribunal du travail. Jamais l'administration de l'Université n'acceptera cette défaite. Elle reviendra par la suite sans cesse à la charge pour tenter dans les faits de modifier le cours des choses.

La première convention collective

Le 29 octobre 1971, un an après sa fondation, le SPUQ conclut une première convention collective, après neuf mois de négociation et deux semaines et demie de grève. Cette convention servira de modèle aux conventions à intervenir dans les autres constituantes du réseau de l'Université du Québec. Elle constituera une référence incontournable pour les conventions collectives des autres universités au Québec et contribuera de manière décisive au mouvement de syndicalisation des professeurs de l'enseignement supérieur. Cette première [43] convention, le SPUQ dut la défendre avec acharnement. Pas moins de 150 griefs ont été logés dans les deux mois qui ont suivi sa signature. Près de 800 autres griefs seront logés par la suite au cours des 23 années qui nous mènent à aujourd'hui.

Inutile de dire qu'il n'était pas dans les projets initiaux de la nouvelle université d'accorder permanence et sécurité d'emploi à un corps professoral qu'on voulait flexible, selon la conception qui était celle du recteur d'alors, Léo Dorais. Inutile de dire qu'il n'était pas de son intention non plus d'accorder une large autonomie aux assemblées départementales, de voir les directeurs de département puiser leur autorité de ces assemblées, de laisser les professeurs réunis en assemblée générale de leur syndicat élire seuls leurs représentants à la Commission des études et au Conseil d'administration.

L'Université voulait plutôt étendre ses droits de gérance, établir de manière élitiste des catégories de professeurs, certains ayant le statut de chercheur, d'autres celui de simple donneur de cours. Elle voulait s'approprier les droits d'auteur sur toute production scientifique, littéraire ou artistique accomplie par les professeurs dans l'exercice de leurs fonctions à l'UQAM. Elle refusait de reconnaître sur le même pied les années d'expérience acquises dans l'enseignement avant l'arrivée à l'UQAM. Elle refusait d'inscrire une clause de liberté académique et de non-discrimination en raison du sexe, des opinions politiques, de la religion, etc.

La première convention collective, celle de 1971, n'avait d'autre objectif que d'établir les conditions de la réalisation de la mission universitaire, qui est de produire et de diffuser le savoir. Les conventions qui lui ont succédé poursuivaient le même objectif. La négociation de 1976-

1977, la troisième, n'a été plus ardue que parce que nous avons eu à faire face à un projet de réforme des structures connu comme la "réforme Després", qui visait à mettre en place un nouveau cadre de gestion entraînant une extrême concentration des pouvoirs au niveau du siège social de l'Université et plus précisément dans les mains de son président, Robert Després. Le refus de ces nouvelles structures était alors capital pour éviter une bureaucratisation de la gestion universitaire et une évacuation effective des professeurs des instances de l'université.

[44]

Une grève de 4 mois : octobre 76 - février 77

Pour y faire échec, le SPUQ a été contraint de s'engager dans une grève qui a duré quatre mois (123 jours), du 17 octobre 1976 au 17 février 1977, à notre connaissance la plus longue grève jamais menée par des professeurs d'université dans le monde occidental. Au terme de cette grève, les professeurs pouvaient dire du "coup de force de Robert Després" qu'il n'avait pas passé ! À l'Université Laval, le SPUL était au même moment engagé lui aussi dans une dure grève, qui a duré 100 jours, du début de septembre à la mi-décembre, pour obtenir la conclusion d'une première convention collective.

Au terme de sa longue bataille de 1976-1977, le SPUQ a remporté une importante victoire. Il a maintenu ses acquis sur la tâche, la représentation et les pouvoirs de la Commission des études et les pouvoirs des assemblées départementales, infligeant ainsi une défaite complète à la réforme Després. Il a obtenu un régime de congés sabbatiques garantissant à tout professeur un droit égal à un congé tous les sept ans. Il a obtenu enfin un gain majeur, soit une formule d'ouverture de postes de professeurs réguliers, destinée à réduire progressivement le pourcentage de cours donnés en appoint par des chargés de cours. Signalons que l'objectif de faire reposer sur un personnel régulier et stable la plus grande proportion des cours était un objectif que le syndicat défendait depuis la fondation de l'UQAM. Il en allait de la qualité de l'enseignement universitaire qui se nourrit de la recherche et vice versa. En 1971,

le pourcentage des cours donnés en appoint était de 40 %. Il atteignait 55 % en 1976. Pourtant, malgré ce gain majeur, que nous avons perdu par la suite, nous n'avons pas réussi à réduire le pourcentage des cours donnés en appoint par des chargés de cours et ce pourcentage atteint aujourd'hui les 60 %.

En vertu des dispositions gagnées en 1977, le nombre de postes accumulés que l'UQAM était obligée d'ouvrir, mais qu'elle refusait d'ouvrir, s'élevait, cinq ans plus tard, en 1982, à 383 postes. Ayant recouru à l'arbitrage pour faire respecter sa convention collective, le SPUQ obtint une décision favorable du tribunal. Portée en appel par l'Université, cette décision a été [45] confirmée par le tribunal qui a donné raison au syndicat, ordonnant à l'UQAM d'ouvrir les 383 postes. Cependant, cette décision survenait dans la conjoncture des années 1982-1983 et des mesures draconiennes adoptées par le gouvernement qui ont entraîné des réductions et des blocages salariaux pour l'ensemble des salariés des secteurs public et parapublic et une désindexation partielle des régimes de retraite. Le SPUQ a donc dans ce contexte, à l'occasion de la négociation de sa cinquième convention collective (la quatrième avait été conclue en 1980), perdu cette clause d'ouverture de postes et a dû concéder les 383 postes. Les conventions collectives négociées par après, soit en 1986 et 1990, nous ont permis de préserver nos acquis et de les améliorer sur certains points, en particulier lors de la négociation de 1990. Cette convention, qui a été reconduite pour deux ans en 1993 et qui est toujours en vigueur au moment actuel, a permis en particulier d'introduire un article sur l'accès à l'égalité pour les femmes.

Réaliser la mission universitaire

Notre attachement à ces acquis peut apparaître aux yeux de certains comme une nostalgie du passé et une forme d'immobilisme ou de résistance à des changements qu'un contexte en évolution rendrait pourtant nécessaires. Mais, nous savons qu'une caractérisation dominante de ce contexte en évolution est celle de la crise des finances publiques et du définancement public de l'enseignement supérieur qu'elle a provoqué, de la perte d'autonomie des universités en matière d'enseignement et de recherche et des risques de déqualification de l'enseignement supérieur qui en découlent. Si nous avons préservé jusqu'à

maintenant les acquis de notre convention collective, c'est que nous les jugions nécessaires à la réalisation de la mission universitaire. Il ne s'agit pas de dispositions circonstancielles dont le niveau dépendrait de la bonne ou de la mauvaise conjoncture économique, mais de conditions de la réalisation de cette mission. On ne peut, sans lui porter atteinte, laisser la seule contrainte de l'équilibre budgétaire décider de notre place dans l'orientation de l'enseignement, de la recherche et de la création.

[46]

Les liens nécessaires avec les autres syndicats

Tout au long de ses 25 années d'existence, le SPUQ a accordé une importance déterminante à ses relations avec les autres syndicats, à l'intérieur de l'UQAM, au sein du réseau de l'Université du Québec et avec les autres syndicats de professeurs d'université, au sein de la CSN et, plus récemment, au sein de la FQPPU.

À l'intérieur de l'UQAM, c'est d'abord avec le SEUQAM que le SPUQ a maintenu des liens étroits. En avril 1971, les employés de soutien déclenchaient la première des nombreuses grèves que l'UQAM allait connaître au cours de sa première décennie d'existence. Le SPUQ, dont l'existence officielle venait à peine d'être reconnue légalement, appuyait le SEUQAM en ne franchissant pas ses lignes de piquetage. Quelques mois plus tard, en octobre de la même année, c'était au tour du SPUQ de déclencher la grève. A leur tour, les employés de soutien respectaient les lignes de piquetage du SPUQ pendant sa grève de deux semaines et demie. Une fois le conflit réglé, le SPUQ exigeait que les employés de soutien reçoivent leur salaire intégral pour la durée de la grève et poursuivait sa grève d'une journée pour obliger l'Université à donner satisfaction aux employés de soutien. Le même scénario se répétait en 1976-1977 à l'occasion de la grève de quatre mois menée par le SPUQ.

Ces actions de solidarité entre les deux syndicats ne signifient pas, il va sans dire, qu'il n'y aurait jamais eu de frictions entre professeurs et employés de soutien. Les rapports ont souvent été tendus entre les uns et les autres, de nombreux employés de soutien pointant du doigt

ce qu'ils identifient comme des privilèges du corps professoral au sein duquel ils croient souvent trouver des patrons plutôt que des collègues, et il faut reconnaître que l'attitude des professeurs prête parfois à cette vision des choses. De leur côté, les professeurs se sont souvent plaint de la qualité des services du personnel de soutien, dans les secrétariats des départements par exemple. Au-delà de ces rapports individuels, il faut reconnaître qu'entre les syndicats la constante a été de rechercher l'harmonie et le travail commun face à l'administration. Un exemple récent de cette attitude est l'appui du SPUQ à la revendication du SEUQAM d'obtenir une représentation avec droit de vote au Conseil d'administration de [47] l'UQAM. Appréciant cet appui du SPUQ, le SEUQAM a par contre regretté que le SPUQ n'aille pas jusqu'à appuyer sa demande de participation à la Commission des études en tant que membre à part entière.

Les rapports avec les associations étudiantes

Pour ce qui est des rapports avec les étudiants et leurs associations, rappelons d'abord l'appui du SPUQ aux revendications des étudiants et à leurs efforts pour se doter d'une association générale au début des années 1970. Le SPUQ a appuyé et soutenu financièrement le Comité d'organisation provisoire des étudiants (COPE) dans sa lutte sur le paiement des frais de scolarité à l'automne 1972 et à l'hiver 1973. Il a dans les années suivantes appuyé la création de l'Association générale des étudiants de l'UQAM (AGEUQAM) qui est née dans le cadre de la lutte contre la réforme Després au cours de l'année 1974-1975. Un comité tri parti te (SPUQ-SEUQAM-AGEUQAM), qui se transforma plus tard en comité quadripartite après la création du Syndicat des chargés de cours (SCCUQ), se réunissait alors statutairement au moins une fois la semaine pour se concerter et organiser des actions communes. Ce comité a été très actif tout au cours de la longue grève de quatre mois en 1976-1977, grève qui a bénéficié d'un appui substantiel des autres syndicats et de l'association étudiante.

Il faut souligner tout particulièrement l'appui étudiant sur les lignes de piquetage pendant cette grève. Au cours des années suivantes, l'association étudiante est devenue un forum d'affrontements entre groupuscules politiques qui ont eu pour effet d'en éloigner la majorité des

étudiants et d'ouvrir la voie à sa désintégration. De cette désintégration de l'association générale est née une multitude d'associations sectorielles, rendant beaucoup plus difficile la poursuite d'une concertation soutenue.

Les chargés de cours

Dès 1972, s'est développé à l'UQAM un mouvement de syndicalisation des chargés de cours. Le SPUQ, qui a appuyé ce mouvement dès le départ, favorisait cette syndicalisation dans le [48] cadre d'une section du SPUQ. L'équipe qui s'est emparée du projet au moment de la grève de 1976-1977 a plutôt opté pour la formation d'un syndicat indépendant. Déjà tendus au moment de cette formation, les rapports entre le SPUQ et le SCCUQ se sont considérablement détériorés, plus particulièrement au cours de la première grève que le SCCUQ a menée en 1979. Ces rapports se sont améliorés par la suite pour s'envenimer de nouveau en 1987 au cours de la deuxième grève du SCCUQ. Dans un climat beaucoup plus serein aujourd'hui subsistent néanmoins des germes de tension. Ceux-ci tiennent à des conceptions fondamentalement différentes, voire diamétralement opposées, de l'enseignement universitaire et de ses liens essentiels avec la recherche.

Le CLIUQ

Le SPUQ a joué un rôle d'initiative déterminant dans la formation, en 1973, du Comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CLIUQ). Le CLIUQ est une instance de concertation qui réunit les syndicats de professeurs des diverses constituantes de l'Université du Québec. Il a joué un rôle décisif dans la lutte contre la réforme Després en 1974-1975. Inactif pendant quelque 15 années à partir du début des années 1980, il a été remis sur pied l'an dernier et se réunit désormais régulièrement.

À l'initiative du CLIUQ, un comité de coordination des négociations dans le secteur universitaire (CCNSU) a vu le jour en 1975, réunissant les syndicats de professeurs des constituantes de Montréal, Trois-

Rivières et Rimouski, alors affiliés à la CSN, et les syndicats de professeurs de la constituante de Chicoutimi, de l'INRS et du Centre universitaire de l'Ouest québécois (CEUOQ), alors affiliés à la CEQ. Le CLIUQ a également joué un rôle important dans la formation du Comité intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC) à partir de la fin des années 1970. Le CIRRAC regroupe les 28 syndicats de professeurs et d'employés de soutien de toutes les constituantes du réseau de l'Université du Québec, qui négocient conjointement les régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ. Ayant progressivement pris forme au cours de ces années, le CIRRAC a constitué en 1990 un cartel de négociation [49] constitué des présidents des syndicats membres et un comité de négociation de ce cartel.

La concertation intersyndicale s'est exercée au-delà du réseau de l'UQ par la formation, à la fin des années 1980, d'une table de concertation, l'intersyndicale des professeur-e-s des universités québécoises (IPUQ), au sein de laquelle le SPUQ a joué un rôle actif.

L'affiliation à la CSN

Au sein de la CSN, le SPUQ a participé aux activités du Conseil de Montréal, de la Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ), depuis sa fondation en 1970, puis de la Fédération des professionnelles et professionnels salariés et cadres du Québec (FPPSCQ) à partir de 1989. Ce passage de la FNEEQ à la FPPSCQ est l'un des palliatifs envisagés alors pour résoudre les tensions entre notre syndicat et celui des chargés de cours, lui aussi affilié à la FNEEQ, avec d'autres syndicats de chargés de cours. L'adhésion du SPUQ à la CSN a souvent été l'objet de débats dans nos rangs, des membres s'interrogeant sur la pertinence de cette affiliation. Ce questionnement est apparu d'autant plus fondé que depuis 1992, une fédération québécoise des professeures et professeurs d'université, la FQPPU, existe, à la fondation de laquelle le SPUQ a activement participé ; son président actuel est d'ailleurs un ancien président du SPUQ. Cette fédération regroupe tous les syndicats et associations accrédités de professeurs d'université au Québec. Le SPUQ y adhère naturellement, pour se concerter avec les autres syndicats de professeurs d'université et construire cette fédération qui est un développement positif

essentiel de l'organisation des professeurs d'université. Mais le SPUQ estime tout aussi essentiel de maintenir son adhésion à la CSN, même s'il est désormais le seul syndicat de professeurs d'université dans cette situation. Ce lien avec les autres salariés est pour lui une composante déterminante de son action syndicale. Il a mené dans ses rangs un débat clé à cet égard au cours de l'année 1994- 1995.

[50]

APRUQAM

En 1992, le SPUQ a favorisé la fondation d'une Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM, l'APRUQAM.

Les écrits du SPUQ

Il serait incomplet de revoir les faits saillants des 25 années d'existence du SPUQ si on ne mentionnait les nombreux écrits produits au cours des années. Outre ses documents et rapports internes et les procès verbaux de ses diverses instances (Comité et Conseil exécutifs, Conseil syndical et Assemblée générale) qui sont conservés au service des archives de l'UQAM, le SPUQ a maintenu tout au long de son existence un organe d'information, qui a pris diverses formes au cours de ces 25 années. Il a d'abord publié un journal de format tabloïd, le *SPUQ-Information*, sur une base régulière de 1970 à 1978. Puis, de 1978 à 1990, il a diffusé 145 numéros du feuillet d'information *Spuq-Info-Bulletin*. À partir de 1990 jusqu'à aujourd'hui, ce feuillet a été remplacé par un bulletin, le *SPUQ-Info*. Le 30^e numéro de cette nouvelle série, qui porte le numéro 175 dans la suite des 145 numéros du *Spuq-Info-Bulletin* publiés de 1978 à 1990, est un numéro spécial publié à l'occasion du 25^e anniversaire du syndicat.

Il faut aussi mentionner divers ouvrages publiés par le SPUQ : le recueil intitulé *Syndicalisme et pouvoir à l'université* publié en 1975, les actes du colloque sur "l'UQAM des années 80", publiés en 1980, les huit numéros de la revue *Etudes et documents* publiés de 1980 à 1987, et les cinq numéros de la revue *Analyses et discussions* publiés

de 1990 à 1996 ¹. À cela s'ajoute l'organisation de nombreux colloques qui ont permis de débattre diverses questions comme la syndicalisation des professeurs d'université en 1973, la liberté académique et l'autonomie universitaire en 1974, les conditions de [51] l'enseignement universitaire à l'aube des années 1980, la création artistique et littéraire en 1984, etc.

Le SPUQ, seul ou avec d'autres syndicats, en particulier au sein de l'IPUQ dans les années 1980, a également soumis de nombreux mémoires à diverses instances gouvernementales, sur le financement des universités, les frais de scolarité, l'avenir de l'enseignement et de la recherche universitaires, la situation des femmes à l'université, etc. Il a, pour ne mentionner que la plus récente de ces interventions, déposé en juin 1995 un mémoire à la Commission des États généraux sur l'éducation.

Le SPUQ et ses membres

L'histoire du SPUQ, c'est avant tout l'histoire de ses membres et de l'implication d'un nombre impressionnant d'entre eux au cours de ces 25 années dans ses instances et comités. C'est pourquoi le syndicat a voulu leur rendre hommage en érigeant un mur de verre gravé des noms de tous les professeurs et de toutes les professeures qui ont œuvré à l'UQAM depuis ses débuts. Le mur est installé sur la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin à proximité du passage souterrain qui relie les pavillons Hubert-Aquin et Judith-Jasmin et le pavillon des Sciences de la gestion. L'histoire du SPUQ, c'est l'histoire de son fonctionnement démocratique, qui a permis que toutes les questions puissent y être librement discutées, que se confrontent les opinions dans des débats dont l'acuité a parfois atteint des sommets. Il faut rappeler à cet égard cette étape singulière de notre histoire qui a été marquée, en 1979, à l'occasion d'une grève du Syndicat des chargés de cours, par un fort clivage

¹ À cet ensemble, il faut ajouter le livre *Le syndicalisme universitaire et l'État*, publié sous la direction de André Vidricaire, par un collectif de professeurs du SPUQ à l'occasion de la grève de 1976-1977 (Hurtubise HMH, 1977).
http://classiques.uqac.ca/contemporains/vidricaire_andre/Syndicalisme_universitaire_et_Etat/Syndicalisme_universitaire_et_Etat.html

en nos rangs qui a mené pour la première et la seule fois de notre histoire jusqu'ici à la constitution de deux équipes complètes convoitant la direction du syndicat. L'issue de cette confrontation a été la défaite de l'équipe incarnant la continuité militante du syndicat et la victoire d'une équipe plus modérée et conservatrice, qui a dirigé le syndicat pendant sept années. Divers éléments au sein du corps professoral, qui appuyaient l'équipe victorieuse, auraient souhaité davantage qu'un simple virage vers la modération, remettant en question l'existence même du syndicat, à tout le moins son affiliation à la CSN. Vue comme affairiste par de nombreux représentants de l'aile militante du [52] syndicat, l'équipe portée à la direction en 1979 doit à tout le moins être créditée d'avoir défendu l'existence du syndicat et son affiliation à la CSN.

La relève

Le défi majeur que le syndicat a à relever aujourd'hui est celui de la relève. D'une part, le renouvellement du corps professoral se trouve compromis par les compressions budgétaires et le définancement public de l'enseignement supérieur. D'autre part, la pression qui s'exerce sur les jeunes professeurs est telle dans la course aux subventions et aux publications qu'elle décourage et dévalorise toute activité autre que la recherche et la publication, y compris l'enseignement, *a fortiori* l'activité syndicale. L'âge moyen des onze membres du Conseil exécutif actuel est plus proche de la soixantaine que de la cinquantaine et chaque nouvelle recherche de jeunes candidats et candidates à la succession se révèle infructueuse. Il faudra que cette difficulté soit surmontée, faute de quoi les acquis de ces 25 années seront compromis, et avec eux les conditions essentielles de l'exercice de notre métier, qui est la production et la diffusion du savoir et dont l'importance est déterminante pour la société.